



HANGEST INFOS

n°51-Mars 2025

☎ : 03.22.51.12.37

✉ : mairie-d-hangest-sur-somme@wanadoo.fr

Site :

<https://www.hangestsur-somme.fr>

Horaires du secrétariat :

Lundi 15h à 18h
Mardi 15h à 18h
Jeudi 15h à 18h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 9h30 à 11h30
(en semaine impaire)

Permanences :

Maire et Adjoints
Mardi de 17 h 30 à 18 h 30
ou sur rendez-vous

Horaires de l'agence postale :

Lundi 14h15 à 17h45
Mardi 14h15 à 17h45
Jeudi 14h15 à 17h45
Vendredi 9h00 à 12h30
Samedi 9h30 à 11h30
(en semaine paire)

ASSOCIATION DES MOULINS D'HANGEST-SUR-SOMME

La prochaine permanence de l'association aura lieu le samedi 08 mars 2025 de 10h30 à 11h30.

Vous trouverez au verso de cette feuille, la liste des aides financières dont vous pouvez bénéficier.

AGENCE POSTALE COMMUNALE ET SECRETARIAT DE MAIRIE

L'agence postale communale sera fermée du 14 au 19 avril 2025 inclus.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 02 au 07 avril 2025 inclus ainsi que le mardi 25 mars après midi.

DEJECTIONS CANINES

La présence de déjections canines sur la voie publique nuit fortement à l'hygiène et à la salubrité publiques.

Un arrêté municipal a été pris obligeant les personnes promenant leur chien à procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de cet animal.

ASSAINISSEMENT : RAPPEL

Les rues suivantes sont dorénavant raccordées au réseau de tout à l'égoût : rue d'chés Intailles, rue de la Brèche, rue du Marais (suite et fin), rue d'Abbeville (partie 1), rue du 8 mai (partie 2).

Les travaux de raccordement doivent être faits avant le 24/10/2025 soit deux ans après la date de mise en service. Passé cette date, une pénalité sera appliquée.

Losque les travaux de raccordement sont effectués, veuillez contacter la mairie pour vérification de la conformité.

FETES

21 juin : fête de la musique dans la cour de l'école
28 juin : fête de l'école
05 juillet : repas suivi du traditionnel feu de la Saint Jean au stade
13 juillet : feu d'artifice au stade
26, 27 et 28 juillet : fête locale

CHATS ERRANTS

Pour la troisième année consécutive, une campagne de trappage et de stérilisation va se dérouler prochainement.

FRELONS

C'est le moment de piéger les reines (cocktail efficace : vin blanc, bière et sirop).

DEMARCHAGE

En cas de doute, n'ouvrez pas votre porte et appelez la mairie qui doit être informée de tout démarchage.

Bien cordialement. Gérald BEC, Maire



ARRIVE LE
10 FEV. 2025

La Source des Moulins d'Hangest sur Somme

Récapitulatif des aides financières

Des aides financières **forfaitaires et uniques en plus** de l'aide au raccordement sanitaire sont accordées aux habitants d'Hangest sur Somme **sur présentation d'une facture acquittée** pour l'un des travaux suivants ou du **certificat de conformité** délivré par Monsieur le Maire pour le raccordement au réseau d'assainissement. Ces aides sont versées aux permanences mensuelles

Travaux réalisés depuis janvier 2024 et ouvrant droit à une aide unique de 100 €

- Remplacement d'une chaudière à fuel
- Installation de panneaux solaires
- Installation d'une prise de recharge électrique voiture
- Installation d'une pompe à chaleur
- Isolation extérieure des maisons
- Isolation des combles
- Remplacement d'un ballon eau chaude
- Remplacement des huisseries à double vitrage
- Pause de Volets roulants solaires

Achats ou travaux réalisés ouvrant droit à une aide unique depuis 2024 :

- Destruction d'un nid de frelon par un professionnel.....75 €
- Installation d'un boîtier éthanol100 €
- Achat ou contrat LDD d'un véhicule hybride, électrique ou véhicule classé
critère 1 ou 2500 €
- Achat d'un vélo électrique.....100€

Association La Source des Moulins
d'Hangest-sur-Somme

39 rue d'Airaines 80310 HANGEST SUR SOMME
06.20.84.20.44 / source.des.moulins@gmail.com
N° SIRET : 80884362700015

